

La nouvelle maison de la sécurité se situe entre le cours d'eau de la Drance de Bagnes au nord et le chemin de Profray qui longe le flanc de la montagne au sud. Ce nouveau bâtiment s'insère orthogonalement à la Halle existante à l'Ouest et à la STEP située en contrebas au nord. Un volume simple de trois étages abrite les différentes forces d'intervention de la commune de Val de Bagnes.

La deuxième entrée sur site est réservée aux CSI ; les véhicules d'intervention des sapeurs-pompiers entrent et sortent de l'enceinte sécurisée par le portail central sud, qui donne aussi accès à des places de stationnement accessibles de plain-pied afin de faciliter leur arrivée sur site en cas d'alarme. La dernière entrée se fait par l'angle Ouest du périmètre grâce à une rampe sécurisée qui assure l'accès des véhicules des différents services au parking du sous-sol.

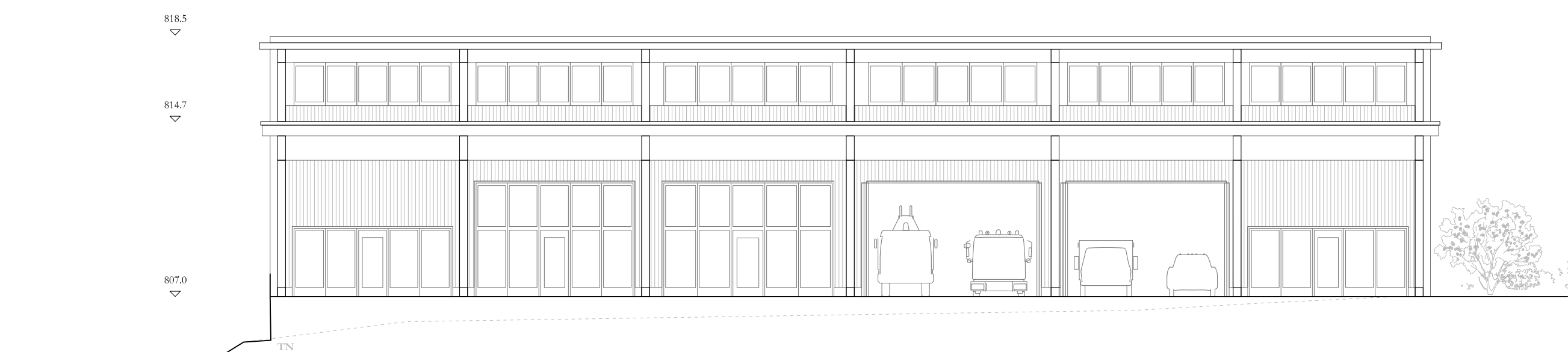
ARCHITECTURE

Le **sous-sol** s'organise en trois parties, un parking pour les véhicules des employés, une bande de locaux techniques et vestiaires ainsi qu'un garage sécurisé pour les deux pôles de police. Situé directement sous le bâtiment, ce garage sécurisé est desservi par un second noyau vertical de circulation tout hauteur qui le relie directement aux bureaux des deux pôles de police situés au deuxième étage.

Le **premier étage** s'organise autour d'une coursive qui tourne autour de la double hauteur nécessaire aux véhicules du service du feu situés dans les travées centrales du hangar. Les chambres sont situées au nord, en connexion rapide avec le hangar par le nœud de circulation nord. Deux grandes salles, le réfectoire et la salle de formation occupent la bande à l'Est, bénéficiant d'une vue dégagée vers la vallée. La partie sud est occupée par un bloc de salles communes, avec vue sur le hangar pour la salle de conduite, ainsi que par les bureaux des pompiers, proches de l'accès au rez.

Le deuxième étage tourne autour d'un patio central lumineux et accueille de plus grands espaces de bureaux organisés selon les différents services. Dans l'angle sud-est, les réceptions, connectées verticalement au hall d'accueil au rez, orientent les visiteurs vers les différents pôles. Le pôle administratif-MSDI-EMCR occupe la bande Sud et Ouest. Les polices sont en lien vertical avec la garage sécurisée au sous-sol par le noyau vertical nord. Les bureaux de la police municipale occupent la bande Nord et ceux de la police cantonale la bande Est. Un bloc de locaux techniques sépare la coursive principale de la coursive secondaire dédiée au service de la police cantonale. Les salles de pause des différents services bénéficient également d'un accès au patio.

Concours de projets pour la construction de la maison de la sécurité à Val de Bagnes



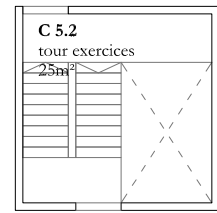
Architectural elevation drawing of the front facade of a three-story building. The facade features a grid of windows and balconies. The ground line is sloped, with trees and shrubs on the left and right. Elevation markers on the right indicate heights of 818.5, 814.7, 810.8, and 807.0.

Habitat 67
surface flexible
500m²

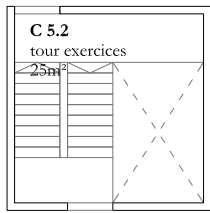
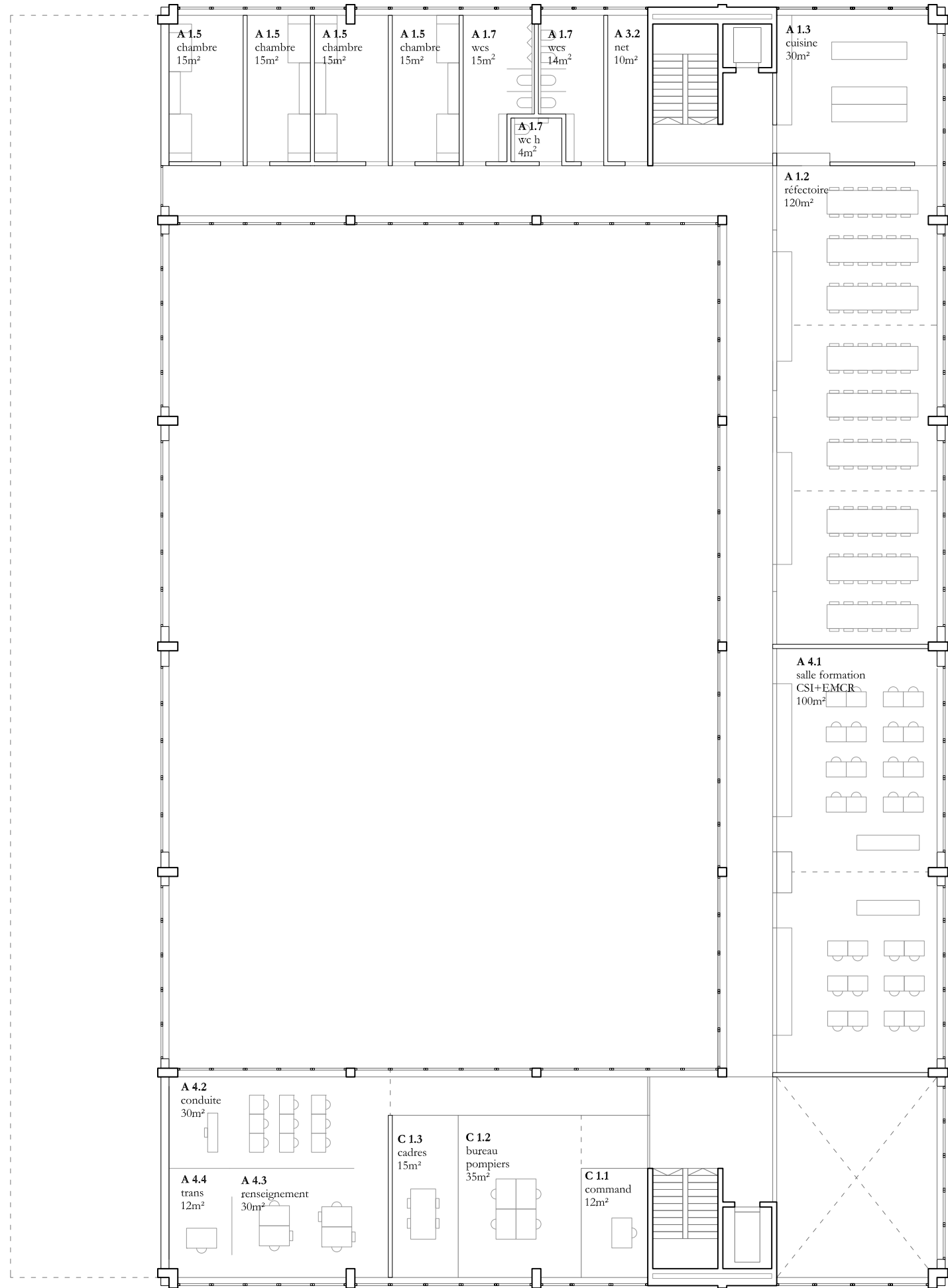
822.1
818.5
814.7
810.8
807.0
803.5

TN

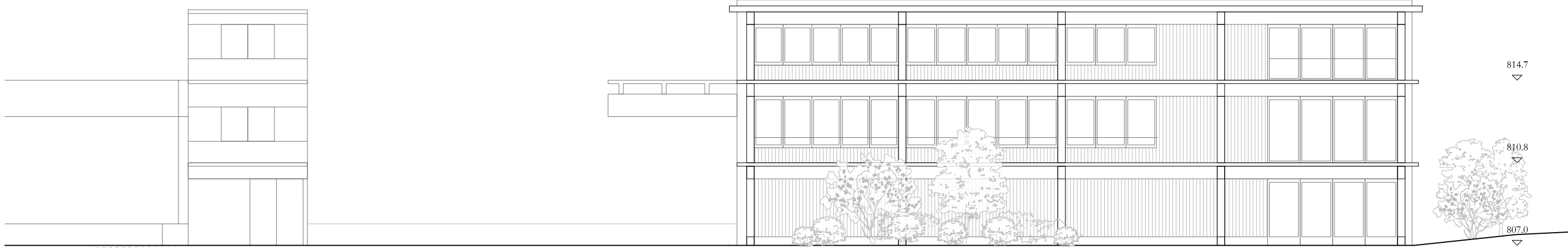
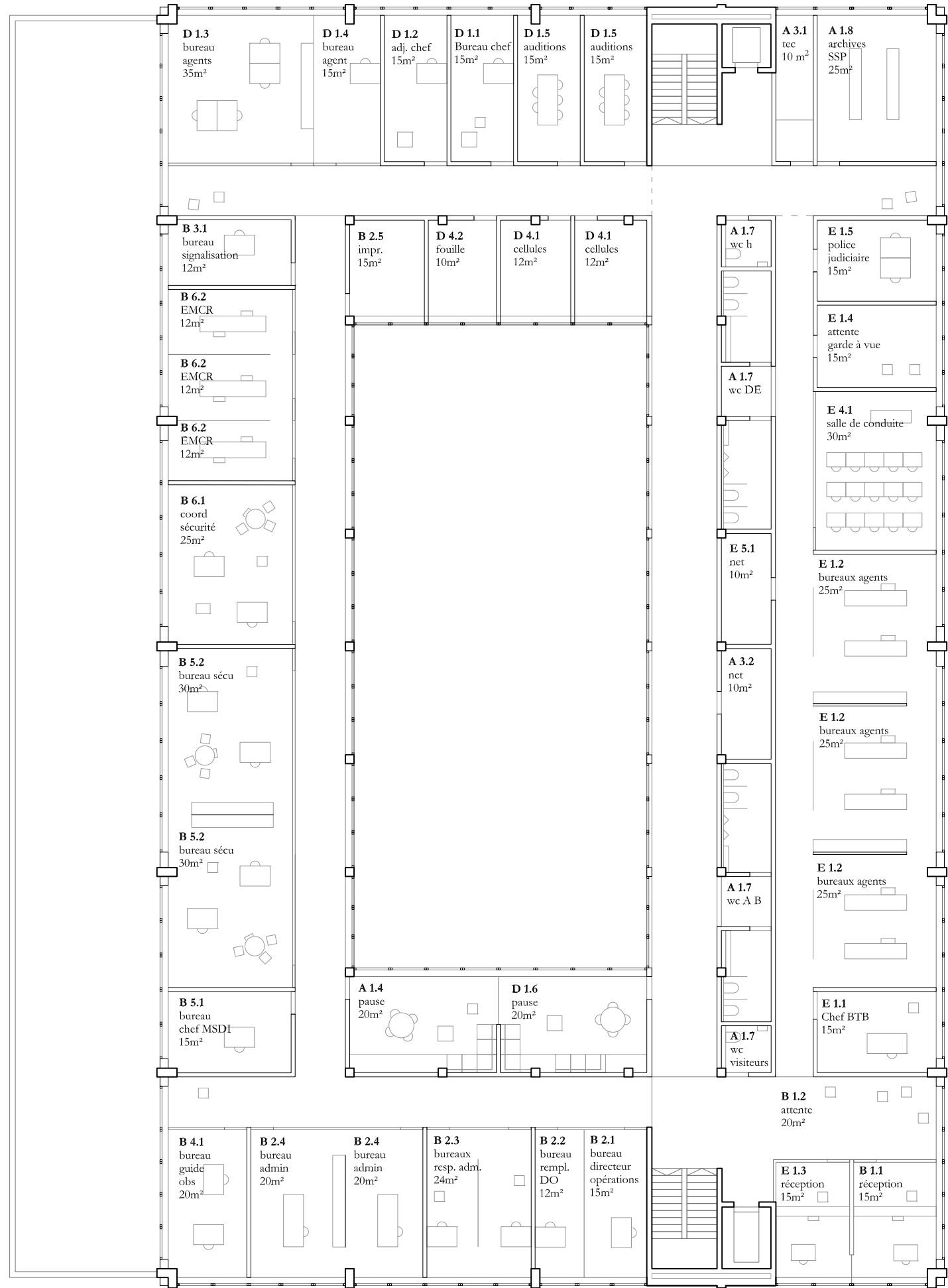
rez-de-chaussée
1:200
🕒



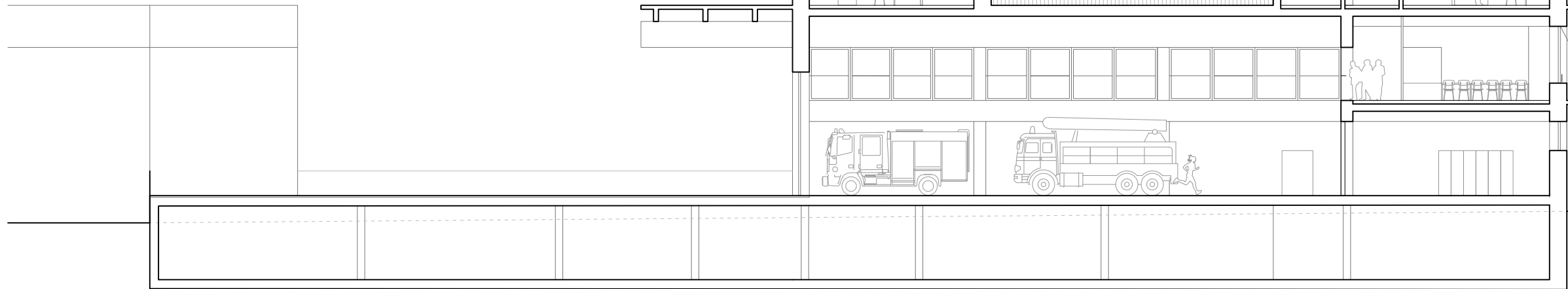
plan étage 1
1:200



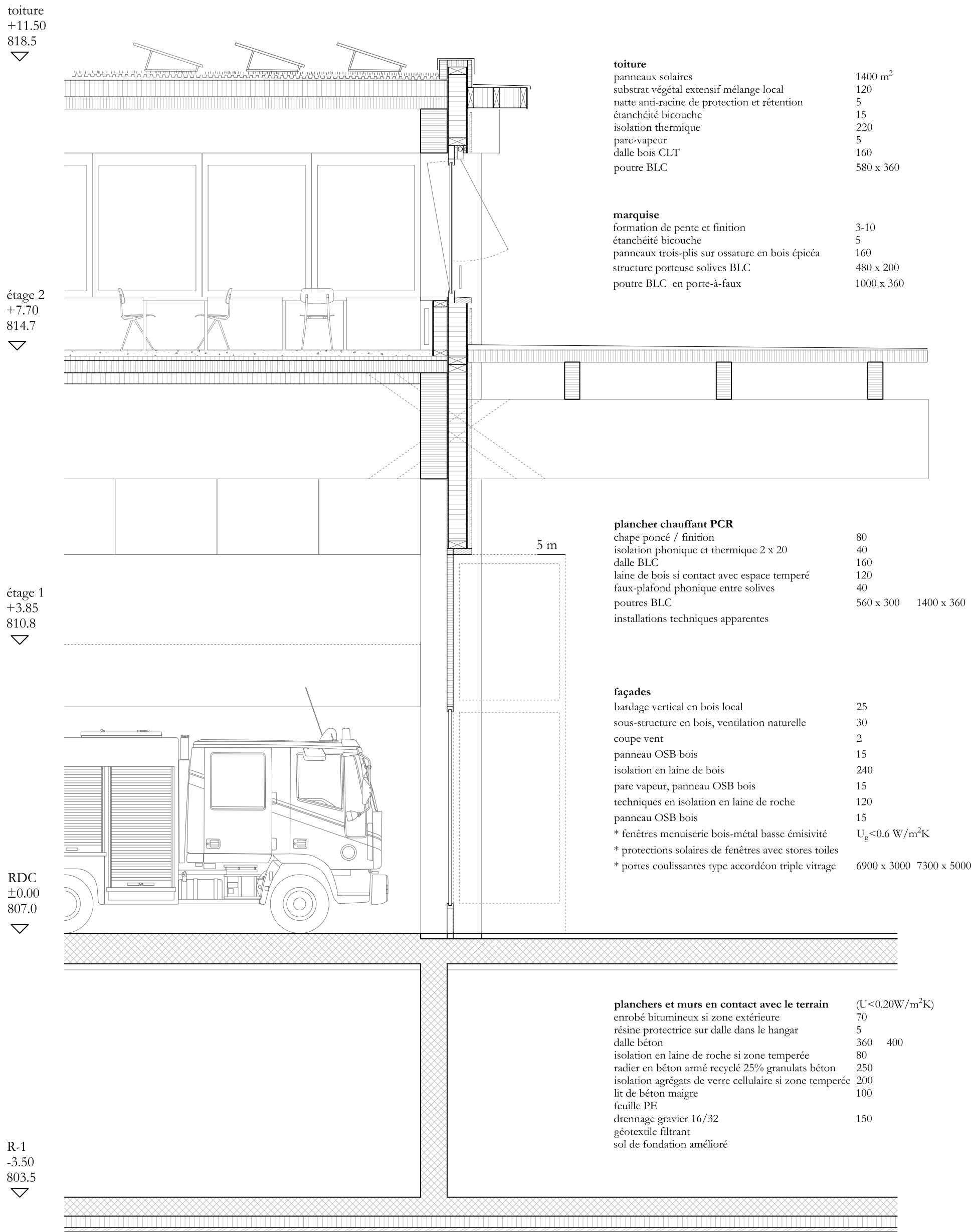
plan étage 2
1:200



façade sud
1:200



coupe B
1:200



CONCEPT STRUCTUREL ET PARASISMIQUE

Pour répondre aux besoins des différentes forces d'intervention de sécurité, le projet propose une structure rationnelle et adaptable. La distribution des éléments porteurs au rez-de-chaussée, dictée par les surfaces de stationnement pour les véhicules d'intervention, a rapidement orienté le choix vers une structure bois type poteau-traverse en bois lame-collé (BLC) et des dalles en bois lamellé croisé (CLT).

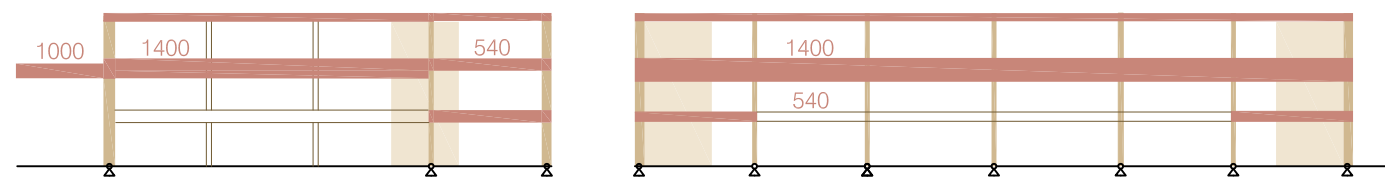
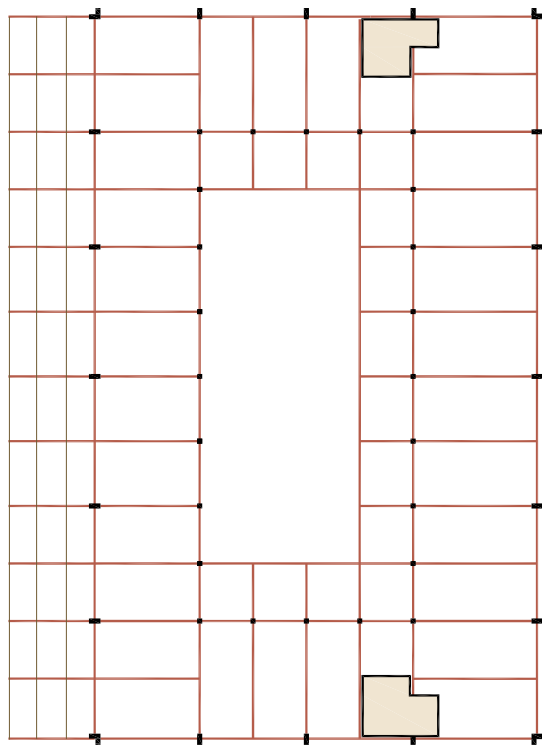
L'utilisation du bois permet de réduire les efforts de la descente de charge tout en diminuant l'inertie des masses mises en mouvement lors d'un séisme, alors que la dalle CLT permet, elle, de garantir l'effet diaphragme tant efficace vis-à-vis des sollicitations sismiques. En prenant compte de la classe de sol de fondation (classe E) et de la zone sismique (zone Z3b), la réduction des masses en mouvement est un point primordial afin de limiter les impacts du séisme sur la structure.

Les poutres en bois lamellé-collé disposées sur la zone de stationnement au rez-de-chaussée, permettent de franchir une portée de 21.5m, libérant la zone des porteurs intermédiaires et facilitant ainsi les manœuvres des véhicules à l'intérieur du bâtiment. L'orientation de ces poutres permettent en outre de réaliser la marquise, laquelle permet également de soulager les sollicitations à mi-portée de la dalle.

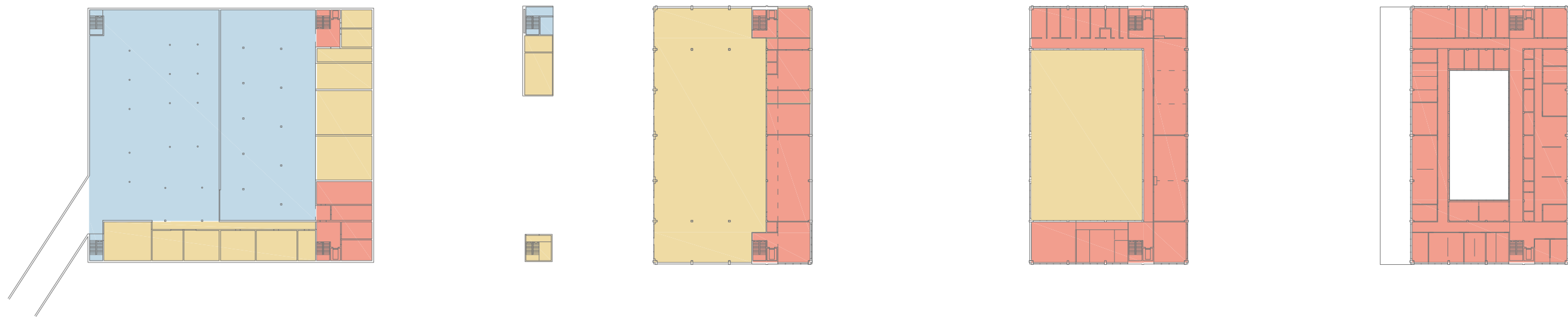
Le système de contreventement pour la reprise des efforts horizontaux (le vent et le séisme) est composé par les cages d'escaliers, réalisées en béton armé et disposées aux extrémités du bâtiment et peu distantes du centre de masse, et par les façades, réalisées en bois lamellé-collé (BLC). Des connexions rigides des piliers avec les poutres de façade permettent de créer des cadres sur les quatre façades du bâtiment. Dans les coins des piliers en L viennent renforcer la statique du bâtiment.

Le parking entièrement réalisé en béton armé représente le niveau d'encastrement de l'ouvrage pour les sollicitations sismiques. La dalle du rez-de-chaussée avec une épaisseur de 40 cm permet la circulation et le stationnement des véhicules lourds.

Ce bâtiment est un exemple de structure illustrant une association du bois et du béton, en tirant de chacun de ces matériaux tous les bénéfices et avantages qu'ils peuvent offrir.



- noyaux et contreventement en béton recyclé
- poutres porteuses et solives bois épiciéa local BLC
- poteaux bols épiciéa local GL24h 480x480



- chauffé Isolation selon SIA380
planchers chauffants reversibles PCR
sous dalle : Isolation 4/8/12 cm de laine de bois / roche.
sous radier : 20 cm granulats de verre cellulaire sous radier.
25 cm béton sans isolation
- thermisé
- froid

